

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2023

PLEIN EMPLOI - (N° 1786)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 3

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 9 BIS A

I. – Après l’alinéa 35

Insérer dix alinéas ainsi rédigés :

...° Le tableau constituant le second alinéa des articles L. 755-1, L. 765-1 et L. 775-1, dans leur rédaction résultant de l’ordonnance n° 2022-1336 du 19 octobre 2022 précitée, est ainsi modifié :

a) La sixième ligne est ainsi rédigée :

«

L. 412-3	Résultant de la loi n° du pour le plein emploi
----------	---

»

b) La dixième ligne est ainsi rédigée :

«

L. 412-15	Résultant de la loi n° du pour le plein emploi
-----------	--

»

c) La douzième ligne est ainsi rédigée :

«

L. 412-17	Résultant de la loi n° du pour le plein emploi
-----------	--

»

d) L'avant-dernière ligne est remplacée par trois lignes ainsi rédigées :

«

L. 412-24 à L. 412-42	Résultant de l'ordonnance n° 2022-1336 du 19 octobre 2022
L. 412-43 à L. 412-46	Résultant de la loi n° du pour le plein emploi
L. 412-47 à L. 412-54	Résultant de l'ordonnance n° 2022-1336 du 19 octobre 2022

»

...° Au 6° de l'article L. 771-2, dans sa rédaction résultant de l'ordonnance n° 2022-1336 du 19 octobre 2022 précitée, la première occurrence du mot : « aide » est remplacée par le mot : « accompagnement ».

II. – Compléter cet article par quatre alinéas ainsi rédigés :

...° La quatorzième ligne du tableau constituant le second alinéa des articles L. 2651-1, L. 2661-1 et L. 2671-1 est remplacée par deux lignes ainsi rédigées :

«

L. 2113-12	Résultant de la loi n° du pour le plein emploi
L. 2113-13	

»

...° La dixième ligne du tableau constituant le second alinéa des articles L. 3351-1, L. 3361-1 et L. 3371-1 est remplacée par trois lignes ainsi rédigées :

«

L. 3112-1 à L. 3112-4	
L. 3113-1	Résultant de la loi n° du pour le plein emploi
L. 3113-2	

».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.